



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Amiante-a-l-ecole-Gabriel-Le-Courtois-Le-STEEQ-CSQ-et-la-FPSS-CSQ-veulent-l>

Amiante à l'école Gabriel-Le Courtois - Le STEEQ-CSQ et la FPSS-CSQ veulent l'assurance que la sécurité des enfants et du personnel sera respectée

Date de mise en ligne : lundi 3 avril 2017

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

GASPÉ, QC, le 3 avril 2017 - Dans le dossier de l'amiante, à l'école Gabriel-Le Courtois située à Sainte-Anne-des-Monts, le Syndicat des travailleurs de l'éducation de l'Est du Québec (STEEQ-CSQ) veut l'assurance que les problèmes vécus lors des travaux de rénovation de mars 2015 ne se reproduiront plus.

Début du procès

Le début des audiences à la Cour du Québec, pour les plaintes reliées à ce dossier, débiteront le mardi 4 avril. Mme Fournier indique : « Quatre règlements de la Loi sur la santé et la sécurité du travail n'ont pas été respectés et nous en ferons la démonstration devant le juge. Nous voulons donner le message clair qu'on ne joue pas avec la sécurité des élèves et du personnel de nos établissements. Nous considérons qu'à cet égard, la Commission scolaire des Chic-Chocs a été négligente. »

Rappelons que c'est à la suite de l'intervention du STEEQ-CSQ que la Commission scolaire des Chic-Chocs a admis que les entrepreneurs privés ayant percé des trous dans les murs et les plafonds avaient libéré de la poussière d'amiante dans l'air alors que des enfants et des membres du personnel étaient présents.

Amiante dans les immeubles

Le président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), Éric Pronovost, précise : « Il y a encore trop d'amiante dans nos établissements qui ont été construits avant 1980. Malheureusement, on tolère encore qu'il y en ait sur certaines poutres d'acier, autour de certains tuyaux, dans certaines tuiles de plancher et dans certains murs et plafonds. Nous avons besoin d'un sérieux coup de barre du ministre de l'Éducation pour régler ce problème une fois pour toutes. »

Vétusté des établissements

Mme Fournier a été outrée lorsqu'elle a consulté le document sur la vétusté des établissements. « La Commission scolaire des Chic-Chocs récolte une moyenne décevante, avec cinq établissements en très mauvais état, dix-huit en mauvais état et seulement cinq qui reçoivent une note satisfaisante », dit-elle. D'ailleurs, le président de la FPSS-CSQ précise que les sommes annoncées par le ministre libéral responsable de la région de la Gaspésie pour la réfection des bâtiments sont insuffisantes. « Les besoins sont gigantesques ; on a trop longtemps coupé les budgets reliés à l'éducation et c'est ce que nous obtenons. L'argent qui sera octroyé à la Commission scolaire des Chic-Chocs ne répondra pas à tous les besoins de nos milieux. J'invite le ministre à faire le tour des écoles de la région dont il est responsable pour le constater. »

À l'heure où le gouvernement annonce des investissements pour la réfection de ses écoles et centres à la grandeur de la province, M. Pronovost conclut : « Le gouvernement pourrait également faire des économies importantes dans toutes ses commissions scolaires s'il octroyait les travaux d'entretien et de réparation au personnel de soutien, car nous coûtions de deux à trois fois moins cher que les sous-traitants et nous connaissons les particularités de nos établissements.